

La lettre AUX RIVERAINS

N°64 FÉVRIER 2020



P4 ACTION : RÉDUIRE LA POLLUTION NUMÉRIQUE **P7** DÉCHETS :
LA CHASSE AUX PLASTIQUES JETABLES S'ACCÉLÈRE **P8** ENTRETIEN :
DOMINIQUE THILLAUD S'ENGAGE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'AÉROPORT **P11** NETZÉRO 2030 : LES CLÉS DU ZÉRO CARBONE

Ne survolons pas notre environnement,
VALORISONS - LE !



“ LE VOYAGE, C'EST ALLER DE SOI
À SOI EN PASSANT PAR LES AUTRES. ”
Proverbe touareg

ÉDITO



AÉROPORT
NICE CÔTE D'AZUR



Isabelle Vandrot
Chef du Département
Développement Durable et
Environnement

2020... Ce n'est pas juste une année qui commence, c'est aussi et surtout la première d'une nouvelle décennie. Pour l'Aéroport Nice Côte d'Azur, elle s'annonce capitale et passionnante ! Elle verra sans aucun doute la réalisation de nombreux aménagements. Ils nous permettront d'améliorer encore la qualité d'accueil et de service que nous offrons — il est toujours bon de le rappeler — à chacun de nos passagers, quelle que soit la compagnie qu'il a choisie.

Notre premier rendez-vous est déjà fixé : le 13 janvier dernier, nous avons obtenu le permis de construire pour l'agrandissement du Terminal 2. Une décision qui a fait débat, suscitant ça et là des interrogations, des discussions animées et quelques objections. Nous les avons entendues et Dominique Thillaud, notre président, a choisi d'y répondre dans les pages qui suivent. L'occasion d'exposer les mesures prises pour garantir un chantier respectueux de l'environnement, de rappeler les enjeux de ce dossier pour notre société et, bien plus encore, pour notre région. Et puis surtout, de s'engager.

À quoi ? À ne pas se préoccuper seulement de l'évolution du trafic aérien et des résultats de notre groupe, mais à entraîner ce dernier dans une véritable révolution ! Une révolution verte et vertueuse qui, d'ici à 2030, nous vaudra la plus belle des performances, le plus flatteur des bilans : un bilan carbone à zéro !

Baptisé tout naturellement NetZéro 2030, ce formidable challenge a déjà commencé. Et une première victoire s'annonce : l'aéroport du Golfe de Saint-Tropez sera dans les mois qui viennent le premier aéroport français à absorber l'intégralité de ses émissions de gaz à effet de serre ! Il y aura, nous le savons, bien d'autres batailles à mener avant de parvenir à ce résultat sur Nice et Cannes, nos deux autres plateformes. Mais nous sommes bien décidés à les remporter toutes !

QUI ?

La Lettre aux Riverains est éditée par Aéroports de la Côte d'Azur

Directeur de la Publication : Dominique Thillaud, Président du Directoire

Directeurs de la Rédaction : Isabelle Vandrot, Chef du Département Développement Durable et Environnement, et Hélène Navarro, Directrice de la Communication

Rédacteur et suivi technique : Corinne Rugiu, Direction de la Communication

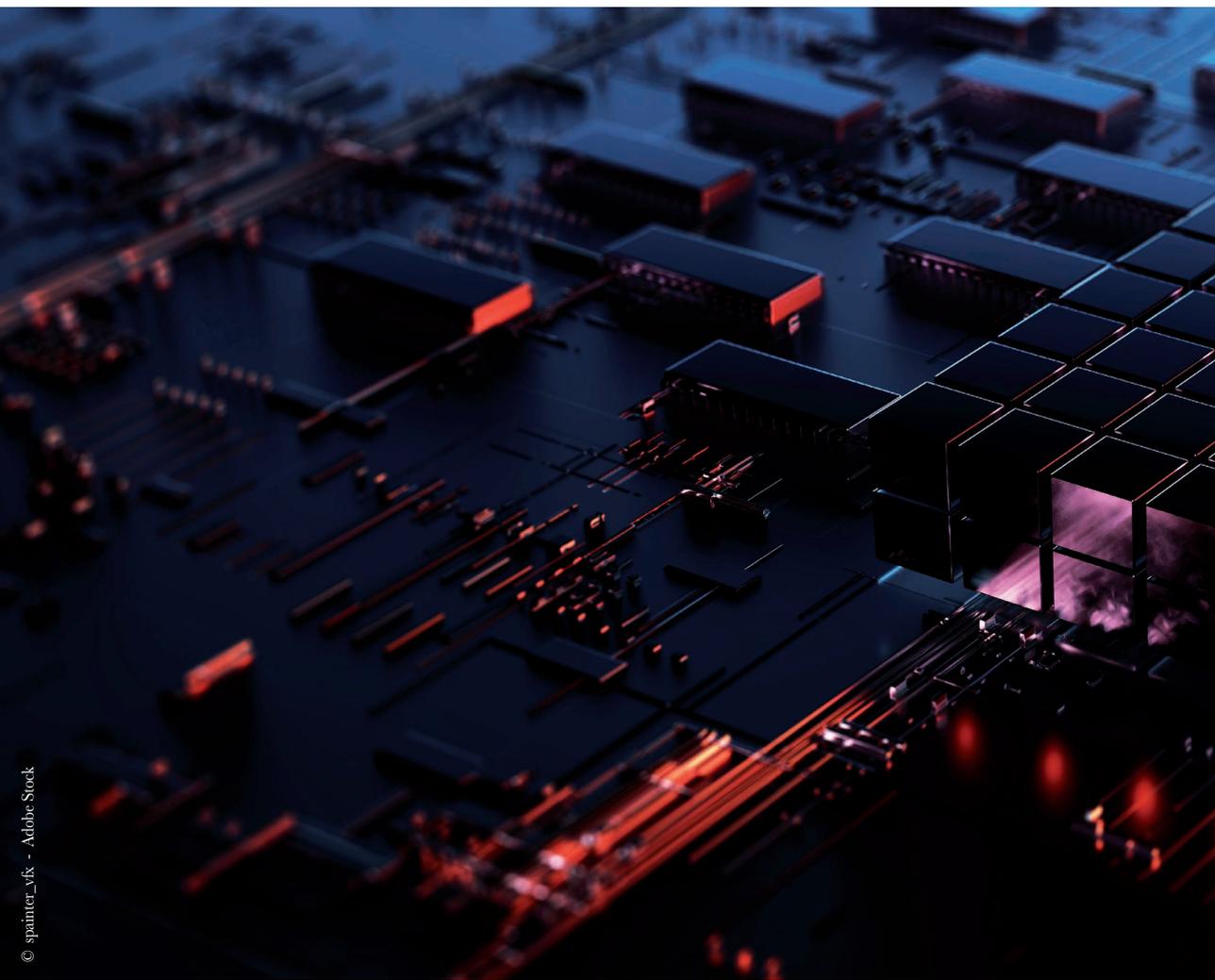
Rédaction : Jérôme Dumur — **Conception et mise en page :** Everie Communication

Impression : Aéroports de la Côte d'Azur — **Photos :** J. Kélagopian - H. Fabre

Document édité
selon le Label



N°ISSN : 1622-3039
Février 2020 - N°64

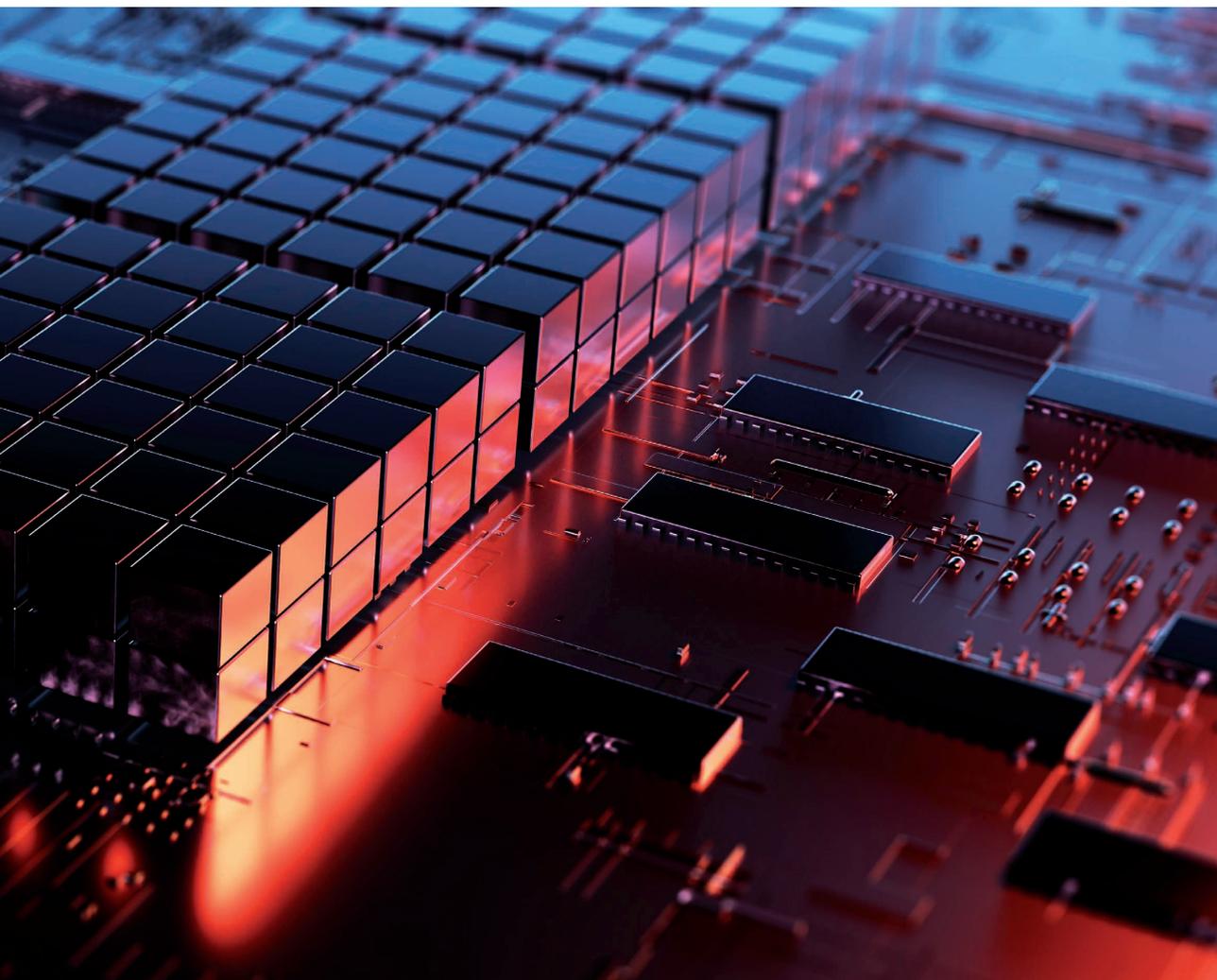


© spainter_vfx - Adobe Stock

DU CARBONE DANS NOS PIXELS

C'est une pollution dont on parle encore peu : le monde digital consomme autour de 10% de l'électricité mondiale et génère déjà 4% des gaz à effet de serre lâchés annuellement dans l'atmosphère ! Et ces deux chiffres croissent à vitesse grand V.

Même si cela fait moins de fumée qu'un diesel, regarder une vidéo en ligne n'est pas sans impact sur l'environnement. On estime ainsi que l'ensemble des plateformes de streaming affiche le même bilan carbone que... l'Espagne ! Les emails ne sont guère plus innocents : un courriel avec pièce jointe grille autant d'énergie qu'une ampoule allumée tout une journée.

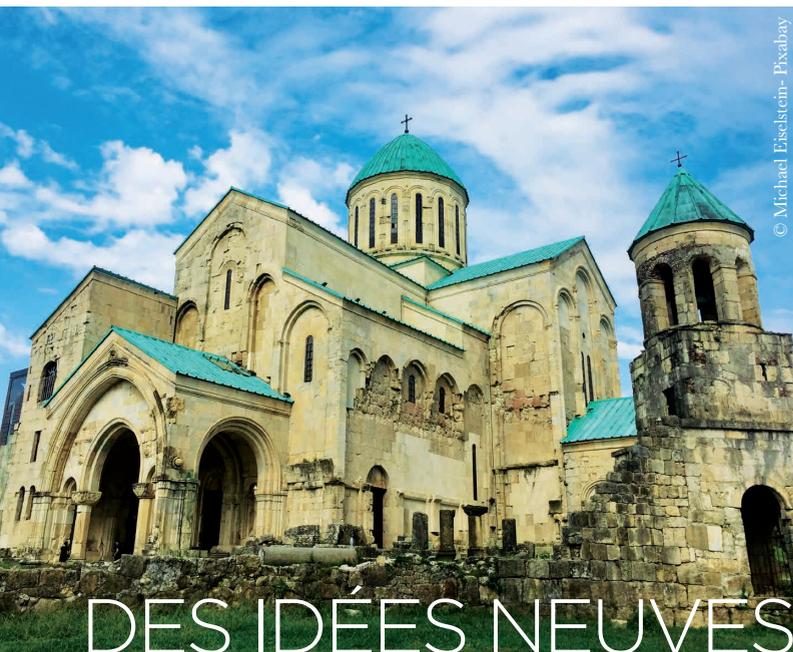


Une simple requête sur un moteur de recherche équivaut, elle, à une heure d'éclairage avec une ampoule basse consommation.

Aéroports de la Côte d'Azur n'échappe pas à ce phénomène. De l'information sur les écrans d'affichage dans ses terminaux à l'animation de ses réseaux sociaux, en passant par le stockage de données dans 500 serveurs différents et les 14 millions de mails émis rien qu'en 2019 par l'ensemble de ses collaborateurs, l'entreprise utilise intensément ses ressources informatiques. C'est absolument nécessaire. Pour autant, il n'est pas interdit de mieux faire !

« Nous nous sommes lancés dans NetZéro 2030, une démarche ambitieuse qui doit nous mener à un bilan carbone à zéro, rappelle Sylvie Vieuxloup, Responsable des Systèmes de Manage-

ment Environnemental. Or, il apparaît que nos activités digitales forment un vrai gisement de progrès. Nous avons donc décidé d'en faire l'une de nos priorités, dès cette année. Bilan de l'empreinte numérique de l'entreprise, rationalisation de son parc de serveurs, mise en place de solutions moins énergivores que les courriels pour les échanges d'informations et les partages de fichiers, nettoyage des boîtes email : les idées sont là et certains projets déjà lancés. Le plus important, c'est la réaction de nos collègues aux premiers messages de sensibilisation. Tous ont pris conscience des enjeux et de leurs responsabilités. Ainsi, si nos informaticiens sont évidemment en première ligne, l'ensemble du personnel adhère à la démarche. Une mobilisation cruciale quand on sait que les mails envoyés en un par seulement dix d'entre-nous affichent un bilan carbone supérieur à un vol Nice-New York ! »



DES IDÉES NEUVES POUR S'ÉVADER

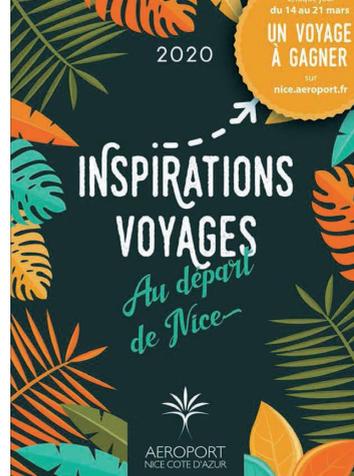
Les beaux jours sont en approche et l'Aéroport Nice Côte d'Azur vous propose d'en profiter pour découvrir de nouveaux horizons. À Kutaisi, par exemple (ou Koutaïssi, c'est comme on veut !). Relié à Nice par Wizz Air, la seconde ville de Géorgie, ce joli pays coincé entre la Mer Noire et la Mer Caspienne, est une destination aussi méconnue qu'agréable. Ici, le bonheur fait rimer nature et culture, avec les belles réserves naturelles du Caucase, les monastères orthodoxes, les fossiles préhistoriques, des grottes légendaires ou encore le plus vieux vignoble du monde.

Autre nouveauté du programme printemps-été : Birmingham. Dès la fin mai, Jet2.com vous entraîne dans la deuxième ville d'Angleterre. A vous ses canaux romantiques, ses boutiques irrésistibles, sa nuit fantaisiste et la petite touche de gourmandise qui change tout : la visite de l'usine historique de Cadbury, le roi du chocolat made in England.

A la bière brune, vous préférez la sangria ? Alors, embarquez dans le vol easyJet pour Minorque. Cette île des Baléares vous régale de plages extraordinaires, de petites cités au charme fou et d'une ambiance qui marie fête et farniente.

Plus exotique et bien plus lointain : Bahreïn. Desservi par Gulf Air, cet archipel forme le plus petit des royaumes du Golfe persique. Il n'en reste pas moins l'un des plus fascinants avec ses îles paradisiaques, ses longues plages aux eaux cristallines, son souk pittoresque, ses pêcheurs de perles, son désert, ses monuments centenaires et ses immenses tours de verre.

Signalons enfin qu'easyJet poursuit son vol sur Agadir, la plus grande station balnéaire marocaine, jusqu'à l'automne, que le vol direct Nice Pékin reprend dès le mois de juin et que United Airlines rejoint Delta et La Compagnie sur la ligne Nice New York. Une nouvelle opportunité de visiter Big Apple ou, plus largement, les États-Unis.



CONCOURS UN VOYAGE CHAQUE JOUR

Dans le cadre d'Inspirations Voyages, sa nouvelle campagne de communication annuelle, vantant les charmes des plus de 120 destinations constituant son réseau, l'Aéroport Nice Côte d'Azur vous propose de jouer avec lui. Du 14 au 21 mars, il met en jeu un vol pour deux personnes tous les jours. La Tunisie, Minorque (aux Baléares), le Canada... : il y en a pour tous les goûts ! On peut jouer au Terminal 2 ou, de chez soi, via la page Facebook de l'aéroport. Vous devrez alors vous confronter à un petit jeu d'adresse — aussi drôle que facile, rassurez-vous — afin de vous qualifier pour le tirage au sort quotidien. Et il est permis de retenter sa chance tous les matins !

AIRPORT PREMIER ÇA GRIMPE !

Airport Premier, le club des grands voyageurs de l'Aéroport Nice Côte d'Azur, ne cesse de s'agrandir. Pour la première fois de son histoire, il vient de passer le cap des 35000 membres actifs. Soit une progression de 20% par rapport à 2018 ! Ils pèsent à eux tous 256 124 vols au départ de Nice sur un an. Et, bien sûr, ils profitent largement des avantages liés à leur inscription : parkings et files réservés, réduction dans les commerces...

FONDATION DIX ANS ET HUIT PROJETS...

Fin novembre, la Fondation des Aéroports de la Côte d'Azur a célébré ses dix ans de la plus belle des façons : en soutenant l'action de huit associations présentes sur la Côte d'Azur. Au total, la Fondation a financé près de 60 000 euros de matériels afin que leurs actions au profit du territoire azuréen, de sa population et de son environnement, puissent être menées efficacement. Ces bénéficiaires sont :

- Surfrider Foundation Europe, l'une des références hexagonale dans le combat pour la protection de l'océan, des fleuves et de leurs usagers ;
- la Ligue de Protection des Oiseaux PACA, pour la rénovation de la signalétique de la réserve des gorges de Daluis ;
- À la Croisée des Besoins, pour améliorer son projet d'épicerie solidaire ;
- l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville qui pourra ainsi acquérir du matériel numérique pour accompagner les étudiants privés de ressources ;
- APF France Handicap Territoire Azur qui va faire l'acquisition d'un mini-bus destiné aux personnes en situation de handicap de l'arrière pays azuréen ;
- Découverte et Partage qui récolte une jolie somme pour créer des jardins partagés, à Nice ;
- Les amis de Vincent – la ferme Bermond qui va pouvoir compléter les équipements de jardinage, d'accueil et d'aménagements de sa ferme pédagogique ;
- Aviation Sans Frontière ou, plus exactement, l'antenne cannoise des Ailes du sourire, ces bénévoles qui se sont donnés pour mission de faire découvrir le monde aéronautique à des personnes affectées d'un handicap moteur, sensoriel, cognitif ou social.

(ENVIRONNEMENT)



Davie Bicker - Pixabay

AU REVOIR LES PLASTIQUES

Le 1^{er} janvier, la France a officiellement ouvert la chasse... aux objets plastiques à usage unique. La loi interdisant la vente et la distribution des gobelets, verres, assiettes, pailles, touillettes et coton-tiges 100% plastique est entrée en vigueur. Les entreprises hexagonales n'ont plus que quelques semaines pour écouler leurs stocks et passer sur des matériels plus respectueux de l'environnement.

Aéroports de la Côte d'Azur n'a pas attendu cette échéance légale pour passer à l'action. Le groupe aéroportuaire azuréen a en effet devancé la législation il y a un an déjà, dépolluant ses poubelles aussi vite que possible des 100 000 verre à eau, 4 200 gobelets à café et 5 000 touillettes en plastique qui les remplissent chaque année. « *Nous nous sommes appliqués, tout au long de l'année 2019, à mettre en place des solutions de substitution*, note Sylvie Vieuxloup, Responsable des Systèmes de Management de l'Environnement. *Nous avons par exemple offert un mug à chaque salarié pour éviter le recours aux gobelets jetables, fussent-ils désormais en carton.* »

Ce n'est qu'un début, continuons le combat... Avec de précieux renforts ! Les restaurants et boutiques de l'Aéroport Nice Côte d'Azur entrent les unes après les autres dans cette démarche vertueuse. Pierre Marcolini ne jure plus que par les gobelets en papier et les cuillères à base d'amidon de maïs. Ramen Ta Faim propose aux fans de cuisine nipponne des couverts en bois. Quant à l'enseigne Prêt À Manger, elle poursuit la commercialisation de son mug en bambou réutilisable. Plus largement, les pailles, couverts et sacs en plastique ont d'ores et déjà disparu de très nombreux points de vente. Sandwichs gourmets et boissons fraîches : la gourmandise se fait de moins en moins coupable !



LIBRES PAROLES

**LES AZURÉENS
VOYAGENT
TOUJOURS PLUS
NOMBREUX. NOTRE
RÉGION SÉDUIT LE
MONDE ENTIER.
RÉSULTAT :
L'AÉROPORT DOIT
S'ADAPTER. POUR-
QUOI ET COMMENT ?
DOMINIQUE
THILLAUD, SON
PRÉSIDENT, NOUS
RÉPOND.**

La Lettre aux Riverains : Le projet d'agrandissement du Terminal 2 a suscité ces dernières semaines bien des commentaires. Voire, dans quelques cas, une franche hostilité. Certains vont jusqu'à remettre en question l'utilité d'un tel projet. Que leur répondez-vous ?

Dominique Thillaud : Qu'il ne faut pas prendre le sujet à l'envers ! J'entends en effet ça et là que ce projet doit nous permettre de développer le trafic aérien sur la Côte d'Azur. C'est faux ! Il n'a d'autre objectif que d'accompagner ce dernier. Car nous ne créons pas la demande ; nous y répondons, voilà tout ! Nous répondons aux besoins des professionnels azuréens qui veulent la plus large ouverture possible sur le monde pour assurer le dynamisme

de leurs entreprises. Nous répondons aux envies de voyages de nos concitoyens. Plus d'un passager sur trois est un autochtone ! Nous répondons aux aspirations de nos étudiants qui, grâce à des liaisons avec la plupart des grandes villes européennes et aux tarifs attractifs des compagnies low cost, peuvent s'offrir une expérience à l'international le temps d'un Erasmus ou d'un stage. Enfin, nous répondons à l'engouement d'une grande partie du monde pour notre territoire. Car c'est un fait : l'attractivité de notre belle région ne se dément pas. Il est même possible de penser qu'elle atteint aujourd'hui un niveau sans précédent. Largement médiatisée, à l'occasion notamment d'événements aussi fameux et glamours que le Grand Prix de Monaco ou le Festi-

val de Cannes, la French Riviera fait rêver des USA à la Chine, en passant par l'ensemble de l'Europe.

La conséquence en est que les touristes sont de plus en plus nombreux à nous visiter. Ils arrivent en avion, mais aussi et surtout par la route et le rail. Et il me semble que leur venue est moins une calamité qu'une chance pour la région et ceux qui y vivent. De l'agriculteur qui vend ses tomates bio sur le marché d'Antibes au personnel des palaces de la Croisette, des commerçants du centre-ville de Nice aux artisans du Moyen-Pays, nous sommes en effet des dizaines de milliers, pour ne pas dire des centaines, à profiter de la manne touristique.

LAR : Certes, mais ne sommes-nous pas déjà victimes de notre succès ? Pourrions-nous accueillir davantage de visiteurs dans les années qui viennent ?

DT : Avons-nous le choix ? Non ! Parce que, comme je viens de vous l'expliquer, ce n'est pas nous qui décidons de les faire venir ou pas. Ils viennent ! Attirés par nos événements, notre art de vivre, nos paysages, nos plages, notre terroir, nos sites culturels remarquables. Alors que faire sinon profiter de cet avantage pour assurer à chacun un travail, un toit, un avenir. Pour autant, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers, prendre sans rien donner. Nous avons une responsabilité : celle de favoriser le développement durable de notre territoire et de veiller à la qualité de vie de ses habitants. Et ce n'est pas un vœu pieux ! Nous avons déjà prouvé très concrètement notre résolution. En concertation avec les représentants des riverains, nous avons lutté efficacement contre les nuisances sonores. Nous avons contribué par ailleurs au financement de la ligne 2 du tramway, à hauteur de plusieurs millions



d'euros. Or, alors que celle-ci ne tourne pas encore à plein régime, elle a déjà transporté un million de personnes dont un grand nombre vient ou part de l'aéroport. Cela se traduit par des milliers de véhicules en moins dans les rues de Nice et une baisse conséquente de la pollution de l'air. Nous sommes fiers et heureux d'avoir contribué à ce résultat. Et ce n'est qu'un début. L'histoire est en marche. Avec l'extension programmée du réseau de tramway vers l'ouest de la Métropole Nice Côte d'Azur, et la construction de la gare Nice Aéroport, notre impact sur le réseau routier va fondre comme neige au soleil. Je vous l'annonce :

“CE N'EST PAS L'AÉROPORT QUI ATTIRE TOUJOURS PLUS DE VOYAGEURS. C'EST LA CÔTE D'AZUR ! NOUS NE FAISONS QUE NOUS ADAPTER AU SUCCÈS DE NOTRE BELLE RÉGION.”

dans quelques années, la voiture sera l'ultime recours pour rejoindre notre plateforme.

LAR : C'est indéniablement une bonne nouvelle pour l'environnement. Mais le trafic routier n'est pas la seule pollution générée par l'activité aéroportuaire.

DT : J'allais y venir ! Parce que ce que vous dites là, je l'ai forcément entendu. Que notre activité soit source de pollution, cela ne fait aucun doute. Mais je vais vous confier un scoop : cela n'a rien d'inexorable ! Là encore, nous en avons fait la preuve. En quelques années, nous avons atteint la neutralité carbone, en réduisant drastiquement nos émissions de CO₂ et en compensant le résiduel. Aujourd'hui, avec une production de 101 grammes de CO₂ par passager, Nice Côte d'Azur est l'aéroport le moins polluant de France. Et de loin ! Le second l'est quatre fois plus que nous. Quant aux suivants, ils le sont dix fois plus au minimum !

LAR : Ces résultats ne concernent que l'activité aéroportuaire. Qu'en est-il de la pollution générée par les avions ?

DT : Elle est en baisse, elle aussi. Le cycle LTO (atterrissage, roulage, décollage) génère 10,75 kg de CO₂ par passager. C'est le bilan carbone d'une seule mangue d'origine tropicale par exemple. Il a baissé de 20 % au cours des cinq dernières années alors que nous avons accueilli 2,5% d'avions de plus dans le même temps. Cela



Les futures salles d'embarquement du T2

signifie qu'il est possible d'avoir à la fois un trafic en hausse et une pollution en baisse. Et nous allons faire en sorte d'accélérer le mouvement dans les années à venir. Pour commencer, nous mettrons en place prochainement un système des modulation des redevances aéroportuaires en fonction de l'empreinte environnementale effective de chaque appareil qui se pose chez nous. Moins on pollue, moins on paie. Une logique qui devrait encourager les compagnies à venir chez nous avec des appareils de dernière génération, largement moins polluants que leurs prédécesseurs.

LAR : C'est là votre prochaine bataille environnementale ?

DT : C'en est une, oui, mais ce n'est pas la seule ! Car nous souhaitons aller beaucoup plus loin en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Nous visons désormais un bilan carbone à zéro, sans recours à la compensation. Avec notre programme NetZero 2030, nous nous engageons à le faire d'ici à dix ans ! C'est demain ou presque ! Malgré tout, nous y parviendrons parce que toute l'entreprise est déjà en ordre de bataille pour diminuer davantage encore son em-

preinte écologique, pour investir dans les matériels adéquats, pour développer ses propres puits de carbone, qu'ils soient naturels ou mécaniques.

LAR : Cette politique zéro carbone est-elle indépendante du projet d'agrandissement du Terminal 2 ou la lancez-vous en guise de compensation ?

DT : C'est amusant que vous me posiez cette question parce qu'il y a peu, quelqu'un m'a dit que tout cela n'était qu'un enfumage. Vous savez ce que je lui ai répondu ? Que c'était au contraire un désenfumage ! Une dépollution de taille ! Les perspectives de NetZéro 2030 sont telles, en effet, que nous n'allons pas seulement absorber l'ensemble de nos émissions de gaz à effet de serre ; nous allons aussi compenser en partie celles des avions qui se posent chez nous ! Pour autant, je vous l'avoue, derrière cette démarche, il y a bel et bien un calcul de notre part. Il est simple : zéro gramme de CO₂ multiplié par 14 ou 18 millions de passagers, égale toujours zéro ! C'est ce résultat qu'il faut garder en tête car il est crucial tant pour la préservation de la qualité de vie de notre territoire que pour la survie de notre civilisation.

Je vais vous livrer ma conviction intime... L'époque où la lutte contre le changement climatique pouvait relever d'une simple posture, est terminée. Aujourd'hui, c'est une nécessité absolue et, pour le monde de l'entreprise en général, du transport aérien en particulier, une autorisation d'exercer, un permis de se développer.

LAR : Un développement que l'on vous reproche de faire au détriment de l'écosystème environnant et des Azuréens.

DT : Ça, c'est fort tout de même ! Il faut peut-être rappeler les bases du projet. Que construisons-nous ? Un bâtiment pas plus haut qu'une villa, d'une quinzaine de mètres de large. Où ? Sur des surfaces déjà existantes, déjà bétonnées pour des voiries ou parkings. Comment ? Dans un souci constant de l'environnement. Nous travaillons avec un écologue pour suivre et minimiser l'impact du chantier sur la faune de la zone Natura 2000, notre voisine. Éclairage, vibrations, allées et venues des camions : tout a été encadré pour assurer la sérénité et la reproduction des oiseaux qui peuplent l'estuaire du Var. Pourquoi construire ce nouveau bâtiment ? Pour créer de nouvelles salles d'embarquement et offrir davantage de confort à nos passagers. Et c'est tout ! Il n'y a pas un mètre carré de nouvelles boutiques ! Et quand bien même nous pouvons espérer de meilleures recettes à terme, à qui vont-elles profiter ? Aux Azuréens ! La structure de notre groupe veut qu'une grande partie de nos bénéfices reviennent aux institutions locales présentes dans notre actionariat : CCI, Métropole, Région, Principauté de Monaco. Des dividendes qui se transforment en établissements scolaires, en équipements collectifs, en développement économique. Ce qui m'amène à rétablir une vérité : nous ne nous servons pas du territoire ; nous le servons !

NETZERO 2030 L'AVENIR SE CONJUGUE AU PRÉSENT

DIX ANS ! L'AÉROPORT NICE CÔTE D'AZUR S'EST DONNÉ DIX ANS À PEINE POUR SUPPRIMER TOUTE POLLUTION CARBONE LIÉE À SON ACTIVITÉ.



« NetZero 2030, notre programme décennal pour parvenir à un bilan carbone à zéro, c'est notre étoile du Nord. Elle va guider l'ensemble du Groupe Aéroports de la Côte d'Azur pendant les dix prochaines années », confie Isabelle Vandrot, chef du Département Développement Durable et Environnement d'Aéroports de la Côte d'Azur. Une étoile qui n'attend pas pour briller ! Depuis plusieurs semaines, les équipes des trois aéroports azuréens planchent déjà sur les solutions qui doivent les amener jusqu'au zéro émission, sans compensation.

SAINT-TROPEZ OUVRE LA VOIE

C'est dans le Var que la démarche est la plus avancée. L'Aéroport du Golfe de Saint-Tropez s'apprête à devenir dès cette année le premier aéroport en France et le quatrième en Europe à déclarer une activité vierge d'émissions de CO₂. Comment a-t-il fait ? Il a commencé par préparer soigneusement le terrain. Depuis quelques années déjà, la plateforme varoise travaille à la réduction de ses émissions à travers le programme Airport Carbon Accreditation. Non sans résultat : comme ses cousines cannoise et ni-

çoise, elle affiche une accréditation de niveau 3+, celle de la neutralité carbone.

Forte de ce terreau fertile, les Tropicains vont à présent semer... des arbres ! Un millier de spécimens ont été plantés aux abords de l'aéroport. Cette forêt va absorber les 23 tonnes de CO₂ encore générées par l'activité aéroportuaire. Mais une fois toutes les réductions réalisées, l'ambition avouée de l'aéroport tropézien est d'absorber à terme les gaz émis par les avions lors de leur passage sur son tarmac.

NICE EN PHASE D'APPROCHE

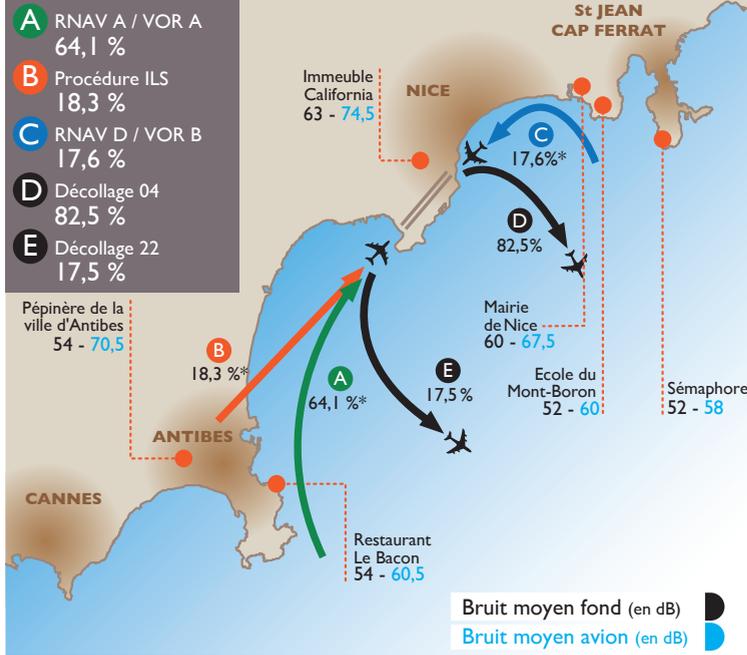
Pour le second aéroport de France, la tâche s'annonce plus ardue. Normal quand on reçoit déjà plus de 14,5 millions de passagers par an. Isabelle Vandrot n'en est pas moins convaincue de la réussite de la démarche NetZéro. « Les morceaux du puzzle se mettent rapidement en place. Nous avons d'ores et déjà identifié deux gros gisements de progrès : notre flotte de véhicules et nos chaudières à gaz. 80% de nos véhicules de service seront électriques dès cette année et 86% dès l'an prochain.

Quant aux chaudières, elles seront remplacées par des pompes à chaleur en 2021 pour l'une et en 2023 pour l'autre. Mais nous travaillons aussi sur d'autres sources de pollution, telle la pollution numérique. On ne s'en rend pas compte, mais les ordinateurs, les serveurs, l'envoi de mails, la navigation sur internet consomment une énergie incroyable. Une simple requête sur un moteur de recherche équivaut à allumer une ampoule basse consommation pendant une heure. Par ailleurs, nous avançons sur ces sujets majeurs que sont le développement des énergies renouvelables (via le photovoltaïque ou la valorisation des énergies dites "fatales", soit toutes les énergies résiduelles perdues comme la chaleur des eaux usées, par exemple) et l'absorption du carbone. Sur ce point, nous menons une double action. D'un côté, nous allons tester dans les mois qui viennent des puits de carbone mécanique, à base de micro-algues. De l'autre, nous envisageons la plantation d'arbres. Si quelques-uns seront sur notre plateforme, nous allons également élargir notre champs d'action en plantant des milliers d'arbres sur l'ensemble de notre territoire. Après tout, notre influence ne se limite pas à nos pistes. Les avions qui nous visitent survolent aussi nos villes et nos campagnes ! »

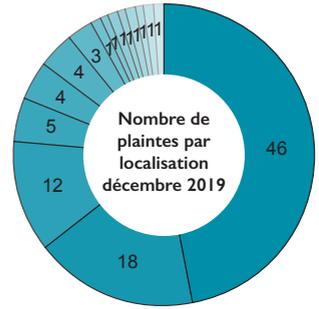
Retrouvez le bulletin d'information aux riverains sur www.nice.aeroport.fr "agir pour l'environnement".

Procédures d'atterrissage, de décollage et bruit (fin décembre 2019)

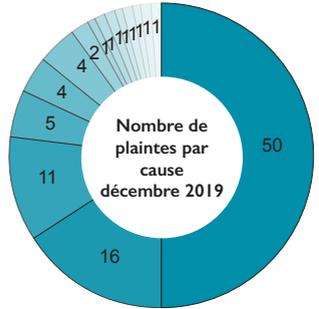
- A** RNAV A / VOR A
64,1 %
- B** Procédure ILS
18,3 %
- C** RNAV D / VOR B
17,6 %
- D** Décollage 04
82,5 %
- E** Décollage 22
17,5 %



Bruit moyen fond (en dB) 
Bruit moyen avion (en dB) 

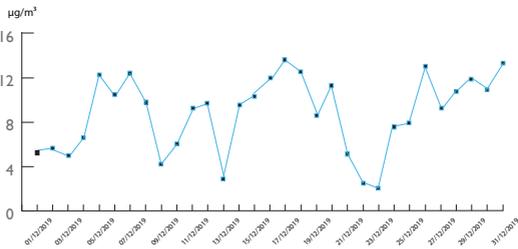


	nombre
● Antibes	46
● Nice Ouest	18
● Nice Est	12
● Nice centre/Nord	5
● Vence	4
● Cannes	4
● Saint-Laurent-du-Var	3
● Tourettes-sur-Loup	1
● Golfe-Juan - Vallauris	1
● Mandelieu	1
● Mougins	1
● Le Cannet	1
● Puget-sur-Argens	1
● Fréjus	1
● Gap	1

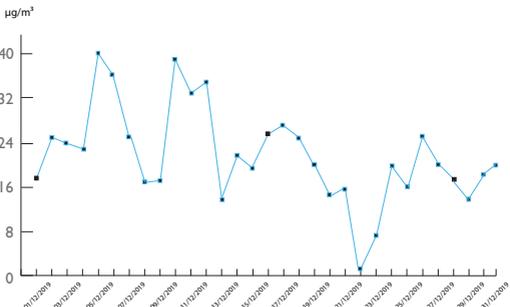


	nombre
● Choix procédure RNAV Z / RNAV A	50
● Procédure RNAV D	16
● Décollage 04 initial	11
● Décollages 04 - passage côte	5
● Militaires	4
● Vols de nuit	4
● Survol	2
● Parking Kilo	1
● Approche	1
● Hélicos	1
● Décollage 22	1
● Remise de gaz	1
● Suies	1
● ACM	1
● sol / APU poste 2	1

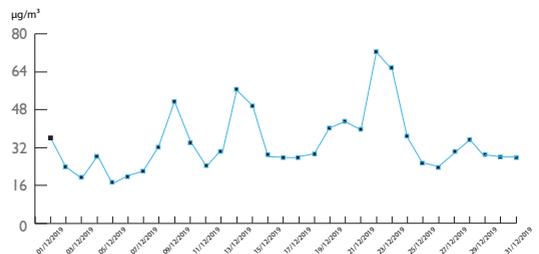
Mesure de la qualité de l'air (Données journalières pour novembre)



Polluant : Particules (PM10) / Station : NICE AÉROPORT
Maximum journalier : Aéroport = 13,6
Nice Promenade = 19,9 - Nice centre = 19,3



Polluant : Dioxyde d'azote (NO2) / Station : NICE AÉROPORT
Maximum journalier : Aéroport = 40,2
Nice Port = 57,3 - Antibes = 57,9



Polluant : Ozone (O3) / Station : NICE AÉROPORT
Maximum journalier : Aéroport = 72,4
Nice Ouest = 78,3 - Nice centre = 73,6